



Source : <http://www.sortirdunucleaire.org/Soutien-a-Jean-Pierre-Simon-agriculteur-poursuivi>

Réseau Sortir du nucléaire > Presse > Nos communiqués de presse > **Soutien à Jean-Pierre Simon, agriculteur poursuivi en justice pour avoir aidé les opposants à l'enfouissement des déchets radioactifs à Bure**

8 septembre 2017

Soutien à Jean-Pierre Simon, agriculteur poursuivi en justice pour avoir aidé les opposants à l'enfouissement des déchets radioactifs à Bure

Communiqué commun du Réseau "Sortir du nucléaire" et de la Confédération Paysanne

Jean-Pierre Simon, agriculteur à Cirfontaines (Meuse), est convoqué le 12 septembre au tribunal de Bar-le-Duc. Son crime ? Avoir mis son matériel agricole à disposition des personnes qui, en juin et juillet 2016, ont occupé le Bois Lejuc, près de Bure, où l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) avait commencé des travaux illégaux, préalables à la construction du site d'enfouissement.

Le Réseau "Sortir du nucléaire" et la Confédération Paysanne réaffirment leur soutien à Jean-Pierre et appellent à rejoindre le rassemblement de soutien organisé le 12 septembre à 9h devant le tribunal de Bar-le-Duc.

En juin et juillet 2016, de nombreuses personnes ont occupé le Bois Lejuc, près de Bure, en réponse aux travaux de défrichement non-autorisés débutés par l'Andra concernant la construction de la poubelle nucléaire CIGÉO. Risques démesurés de l'enfouissement (désormais confirmés par des organismes officiels), projet imposé, travaux illégaux : cette occupation était légitime et avait reçu le soutien de nombreux agriculteurs et habitant.e.s des villages voisins.

Parmi eux, Jean-Pierre avait mis à disposition son tracteur et sa bétailière, qui ont été saisis lors de l'évacuation du bois alors qu'ils ne se trouvaient pas sur la zone contestée. En raison de ce soutien, il est maintenant convoqué au tribunal. Depuis maintenant 15 mois, son matériel agricole est gardé sous séquestre comme pièce à conviction ! Cette privation de ses outils de travail constitue pour Jean-Pierre une entrave importante et inacceptable.

En ciblant Jean-Pierre, les autorités et l'Andra tentent d'isoler quelqu'un qui a osé dire non, pour dissuader d'autres personnes - et en particulier les agriculteurs, victimes du prix élevé des terres et tenus par les baux agricoles précaires délivrés par l'Andra - de prendre position contre le projet.

Cette stratégie d'intimidation s'inscrit dans un contexte d'escalade dans la répression et les atteintes aux libertés. Violences policières graves, contrôles policiers à répétition, surveillance des opposant.e.s, quadrillage du territoire par les rondes incessantes des hélicoptères et fourgons de gendarmerie : voilà les méthodes pour imposer ce projet d'enfouissement pourtant dangereux et impossible à financer. Comme le demandent les associations [dans une pétition](#), le projet CIGÉO doit être abandonné et la répression à l'encontre des opposant.e.s doit cesser !

Nous appelons à venir soutenir massivement Jean-Pierre le mardi 12 septembre à partir de 9h devant le tribunal de Bar-le-Duc.

Contacts presse :

Jean-Pierre Simon : 06 70 92 07 43

Confédération paysanne : Thierry Jacquot (secrétaire national) - 06 14 99 36 35

Réseau "Sortir du nucléaire" : Charlotte Mijeon - 06 75 36 20 20

